



Comment répondre aux questions d'un examen en droit qui sont basées sur des faits

Types de questions d'examen

Un examen en droit peut comporter plusieurs types de questions : à réponse courte, à développement, basées sur des faits et autres. Les questions à réponse courte demandent généralement une réponse en quelques phrases et servent à vérifier si le candidat se souvient de l'information. Les questions à développement servent à vérifier si le candidat connaît divers points de politique juridique et s'il est en mesure de les examiner d'un œil critique. Les questions basées sur des faits servent à déterminer si le candidat est en mesure de trouver les points de droit dans un exposé des faits, de faire une analyse rationnelle des points et de trouver une solution avec arguments à l'appui. La suite de ce document est un guide sommaire expliquant comment répondre à des questions basées sur des faits.

But de l'examen

Pour réussir aux examens en droit, il faut non seulement bien connaître la matière, mais également démontrer ses compétences en analyse juridique en donnant des réponses qui identifient les points pertinents, énoncent les règles de droit applicables et appliquent ces règles aux faits afin de pouvoir présenter des analyses convaincantes des différents points que soulève la question. Par conséquent, les examens en droit ne sont pas conçus surtout pour mettre à l'épreuve le pouvoir d'assimilation, la mémoire ou l'expérience du candidat. Les examens en droit cherchent plutôt à déterminer si le candidat :

- est en mesure d'analyser une série de faits, de distinguer les faits pertinents de ceux qui ne le sont pas et de trouver les points sur lesquels l'affaire repose;
- peut déceler les points de droit présentés par les faits;
- connaît les doctrines juridiques pertinentes, leur portée et leurs limites;
- est en mesure d'appliquer le droit aux faits en utilisant des modes de raisonnement juridique bien établis afin de tirer une conclusion;
- connaît les bases théoriques et politiques des diverses règles et doctrines de droit; et
- peut évaluer d'un œil critique les bases théoriques et politiques du droit.

En plus des connaissances de la matière, les habiletés essentielles à la réussite des examens en droit sont :

- les aptitudes à l'étude;
- les aptitudes à écrire;
- les aptitudes à gérer son temps; et
- les capacités de raisonnement.

© 2010 Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Tous droits réservés.
Aux fins de formation personnelle seulement. Ce document ne peut être reproduit ou distribué en totalité ou en partie sans la permission écrite préalable de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada **Comité national sur les équivalences des diplômes de droit (CNE)**

Aptitudes à l'étude

La meilleure façon de se préparer à passer un examen en droit est de synthétiser toute la matière apprise. Revoyez les notes que vous avez prises en faisant votre lecture, révisez les chapitres dans le texte et toute autre documentation que vous avez lue sur chaque sujet. Faites un plan ou un sommaire, selon le format qui vous convient le mieux, à partir de toute cette documentation, puis servez-vous de ce plan ou ce sommaire comme guide en vue de l'examen. Modifiez et annotez-le lorsque vous préparez votre examen.

Tel que suggéré ci-dessus, il est essentiel de déceler et d'analyser les points pertinents pour répondre correctement à une question. Développez ces habiletés en faisant les problèmes de révision qui pourraient être inclus dans vos manuels, en utilisant les examens types du CNA et en vous exerçant à écrire des réponses. Il ne s'agit pas simplement de connaître la matière, mais aussi de savoir comment trouver les points pertinents et écrire des réponses qui abordent les règles applicables, ainsi que de faire une analyse qui applique les faits énoncés dans les questions aux points de droit et aux règles. La meilleure façon de perfectionner ces aptitudes est en écrivant le plus de réponses possible aux questions dans les examens types.

Aptitudes à écrire

Les examens en droit ont beaucoup en commun avec d'autres formes de documents juridiques, tels que les communications dans un cabinet juridique, les mémoires et les avis juridiques. Il est donc important d'acquérir et de maintenir de bonnes aptitudes à écrire. En plus de vouloir déterminer si vous avez les connaissances de fond, l'examineur évalue aussi comment vous répondez à la question. L'aptitude à écrire correctement, avec aisance et malgré les contraintes de temps est essentielle à la réussite d'un examen en droit. Vous devez tout au moins pouvoir écrire lisiblement, clairement et en composant des phrases sans faute de grammaire. Si vous manquez de temps, vous pouvez écrire vos réponses sous forme de notes qui rendent l'étendue et l'essentiel de vos réponses.

Aptitudes à gérer son temps

Les examens en droit sont assujettis à des limites de temps strictes afin de voir jusqu'à quel point le candidat maîtrise la matière du cours et s'il est en mesure d'appliquer ces connaissances aux nouvelles situations dans un environnement où le temps est limité – soit l'environnement de travail habituel des juristes.

- Planifiez comment vous rédigerez les réponses de l'examen et suivez ce plan. Observez rigoureusement le temps consacré à chaque question. Par conséquent, lorsque le temps alloué à une question est écoulé, ne vous y attardez plus. Laissez des lignes en blanc dans votre cahier de réponses au cas où vous auriez le temps de revenir à cette question à la fin de l'examen, mais passez maintenant à la prochaine question. La plus grosse erreur, et celle qu'on fait le plus souvent, est de consacrer trop de temps à une question (ou à un aspect d'une même question) et de ne plus avoir suffisamment de temps, ou plus de temps du tout, pour répondre aux questions suivantes.
- Dans le cas d'une question basée sur des faits, lisez la question avant de lire les faits. Prêtez attention au rôle que l'examineur vous a assigné. Si on vous demande d'agir à titre de défenseur, vous n'aborderez pas la réponse à la question de la même façon que si on vous demande de rendre un jugement ou de donner un avis juridique.
- Assurez-vous de consacrer suffisamment de temps à chaque question qui est basée sur des faits afin de pouvoir analyser la loi et l'appliquer aux faits. En déterminant la loi applicable et en parvenant à une conclusion, vous accumulez des points, mais c'est surtout l'analyse que vous faites entre cette détermination et cette conclusion qui servira à attribuer votre note.
- En dernier lieu, et tel que mentionné ci-dessus, si vous manquez de temps, écrivez vos réponses lisiblement sous forme de notes qui abordent tous les points pertinents.



Capacités de raisonnement

Une bonne réponse à un examen en droit tire une conclusion; l'exactitude de cette conclusion importe, mais pas autant que l'analyse qui montre à l'examineur que vous comprenez les points pertinents et savez comment les analyser.

I. Lisez les questions et les faits.

Lisez la question jusqu'à ce que vous la compreniez. Les commentaires que le CNE reçoit couramment des examinateurs se rapportent au fait que les candidats ne répondent pas à la ou aux questions précises qui sont posées dans l'examen. Les examinateurs remarquent plutôt que les candidats reconnaissent le domaine du droit dont il s'agit, puis donnent un aperçu de ce domaine sans prendre le temps de répondre à la question.

Puisque la question contrôle et restreint l'étendue de votre réponse, il est important d'y répondre et non pas de simplement citer la jurisprudence et la doctrine. Lorsque l'étendue de la question est plus générale [par exemple, si on vous demande de décrire les points de droit découlant de ces faits ou de déterminer s'il est probable qu'un tribunal établira la responsabilité], votre réponse peut alors aborder plusieurs points. Par contre, si la question est étroite [par exemple, si on vous demande quels types de dommages-intérêts sont possibles en cas de rupture de contrat dans ce problème], votre réponse doit aborder uniquement la ou les questions précises qui sont posées. Les examinateurs n'accordent pas de points si vous examinez des points que la question ne vous a pas demandé d'aborder.

II. Déterminez et organisez le droit pertinent.

Lisez bien tous les faits afin de voir quels points de droit sont soulevés. L'objectif est de trouver le ou les faits qui aident à résoudre chacun des éléments des critères juridiques nécessaires pour répondre correctement. Les examinateurs pourraient avoir incorporé dans la question des faits particuliers qui s'appliquent à des éléments particuliers des critères juridiques pertinents. Vous pourriez obtenir des points pour chacun que vous trouverez et appliquerez aux critères juridiques se rapportant à la réponse.

III. Écrivez la réponse.

Écrivez la réponse en suivant la feuille de route « PRAC » :

- P – Points – déceler et séparer les points de droit
- R – Règles – décrire les règles de droit applicables
- A – Application – appliquer les règles aux faits
- C – Conclusion – donner la réponse, ainsi que toute réserve s'il y a lieu

On peut prendre comme exemple le délit civil d'intrusion d'une séquestration. Si Bo Bird (BB), un étudiant en droit de première année à l'Université Bridge Hammersmith, tente de quitter la bibliothèque sans signer pour emprunter un livre et que Jo Jones (JJ), après avoir tenté à plusieurs reprises de parler à BB, ferme à clé les portes intérieures et extérieures, retenant ainsi BB dans une petite pièce d'entrée pendant quelques minutes, est-ce que BB obtiendrait gain de cause s'il poursuivait JJ pour cause de séquestration?

Dans une telle situation, vous auriez à exposer les grandes lignes des points de droit et des éléments soulevés par les faits. De plus, puisque chaque élément comporte ses propres règles, vous seriez appelé à analyser chacune d'elles en suivant le processus PRAC. Utilisez le PRAC uniquement pour les éléments ou les critères juridiques qui pourraient être analysés séparément. Chaque fois qu'un point plus général se décompose en sous-points ou éléments, utilisez une phrase directrice (ou « feuille de route ») qui explique comment vous avez l'intention d'aborder les différents points.



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada **Comité national sur les équivalences des diplômes de droit (CNE)**

La première phrase directrice de votre réponse à la question qui précède pourrait donc être :
« Pour résoudre cette question, deux points doivent être abordés : (1) s'il y a eu séquestration et (2) si des défenses s'appliquent pour justifier une telle séquestration. »

Le lecteur aime ce type de phrase directrice parce qu'elle clarifie l'approche que vous adopterez pour résoudre l'ensemble de la question. Sinon, si vous commencez simplement par analyser le délit civil de séquestration, le lecteur ne saura pas que vous avez ensuite l'intention d'aborder la question des défenses applicables. Il pourrait également être utile d'ajouter une seconde phrase directrice pour expliquer comment vous avez l'intention de décomposer l'analyse du premier point identifié dans votre première phrase directrice.

Dans ce cas-ci, par exemple, une seconde phrase directrice pourrait expliquer comme suit votre façon de structurer votre examen de la question relative à la séquestration : « Pour déterminer si JJ est responsable d'une séquestration, on doit voir (1) si BB était complètement enfermé (2) par suite directe des actes de JJ. »

Si vous n'avez pas beaucoup de temps, vous pourriez laisser tomber les phrases directrices. Toutefois, elles vous aideront à présenter au lecteur un examen réfléchi et organisé et vous aideront à préparer la démarche que vous suivrez pour répondre à la question.

Lorsque vous faites votre analyse en suivant le processus PRAC, vous devez décrire en détail votre examen de la question. Autrement dit, vous devez présumer que le lecteur n'a aucune connaissance du droit ou des faits. Un examinateur ne peut accorder des points pour les parties d'une analyse juridique que vous n'exposez pas explicitement dans vos réponses écrites et il ne convient pas d'omettre des étapes dans l'analyse parce que vous présumez que l'examineur doit sûrement connaître le droit et les faits et qu'il n'est donc pas nécessaire de lui expliquer.

Par conséquent, faites une description complète de votre examen de la question afin que le lecteur puisse suivre chaque étape de votre analyse et chaque application du droit aux faits qui vous ont amené à vos conclusions.

Les points, **soit le P** de la feuille de route PRAC, est très simple. Par exemple, on pourrait dire :
« Le premier point à déterminer dans l'affaire de séquestration est de savoir si BB était complètement enfermé. »

Les règles, **soit le R**, servent à montrer au lecteur que vous connaissez les règles qui régissent l'examen de la question. Vous devez énumérer toutes celles qui s'appliquent au point ou à l'élément particulier. Dans notre exemple, vous pourriez donc dire : « BB est complètement enfermé si, pour une période de temps, aussi brève qu'elle puisse être, il y a effectivement une limite physique au-delà de laquelle il est physiquement incapable de bouger; ou il ne peut se déplacer que dans une seule direction; ou, en l'absence d'une telle contrainte physique, une personne raisonnable croirait, dans les mêmes circonstances, qu'elle ne peut que rester où elle est ou se déplacer dans une seule direction. BB doit également démontrer qu'il n'avait aucun moyen raisonnable de sortir (c.-à-d. un moyen de sortir qui ne l'amènerait pas à commettre un acte criminel et qui ne risquerait pas de le blesser physiquement) ».



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
**Comité national sur les équivalences des
diplômes de droit (CNE)**

L'application, **soit le A**, doit être une comparaison complète et expresse des faits avec les normes ou les éléments juridiques trouvés à l'étape R de l'analyse.

« Comparaison expresse » signifie que vous devez énoncer les faits précis qui appuient (ou minent) l'analyse de chaque élément juridique et expliquer pourquoi ils appuient (ou minent) l'analyse de chaque élément juridique. Si, au cours de vos études en droit, on vous a déjà fait le commentaire que vos réponses manquaient d'analyse, cette étape (la comparaison expresse des faits) est probablement celle que vous n'avez pas assez bien réussie.

Utilisez autant de faits que vous pouvez trouver pour appuyer une analyse particulière, mais ne rédigez pas des phrases qui ne contiennent que des faits. Les examinateurs ont déjà écrit les faits; il est donc inutile de simplement les répéter dans votre examen. Servez-vous plutôt de ces faits pour expliquer comment et pourquoi ils sont pertinents.

Ne sautez aucun des sous-points/critères juridiques parce que vous croyez qu'il est sans intérêt; sinon, l'examineur pourrait croire que vous ne les avez pas trouvés. Par exemple, s'il s'agit d'une affaire de détention complète, vous devriez dire qu'aucune durée minimum de détention n'est requise de sorte que même si BB n'était détenu que quelques minutes, sa poursuite pour cause de séquestration demeure valide.

S'il existe d'autres critères juridiques, analysez chacun d'eux brièvement. Vous pourriez ainsi affirmer que la détention complète de BB peut être démontrée par le fait que JJ a, à plusieurs reprises, demandé à BB de s'arrêter et que la situation d'autorité apparente de JJ pourrait raisonnablement amené BB à croire qu'il ne pouvait qu'obéir. Vous pourriez ensuite poursuivre en disant que même si les faits ne démontrent pas clairement que BB était « psychologiquement » détenu, il était néanmoins complètement entouré d'un obstacle matériel lorsqu'il était enfermé entre les portes verrouillées, ce qui constituerait une détention complète.

La conclusion, **soit le C** de la feuille de route PRAC, est généralement une déclaration très brève d'une seule phrase qui présente votre conclusion. Elle ne résume pas les raisons que vous venez de donner. Elle doit plutôt énoncer simplement votre position selon votre analyse ci-dessus.

Après chaque analyse, passez à l'étape I pour le prochain point que vous avez à analyser. La ou les phrases directrices que vous avez déjà écrites devraient avoir informé le lecteur du nombre d'analyses à venir. Cette méthode en quatre étapes pour répondre aux questions peut servir de modèle pour répondre à n'importe quelle question basée sur des faits portant sur n'importe quel sujet dans un examen en droit.

Bonne chance pour vos examens!

